

Tantely Andrianarivo : un candidat en puissance dans l'attente d'une amnistie

Mada.pro - Edito - Joël Sylvain Rasamoely - 02/11/10



Tantely Andrianarivo (à droite sur la photo) au sein du "clan Ratsiraka"

Le dernier premier ministre de l'ex- président Didier Ratsiraka, en l'occurrence Tantely Andrianarivo, multiplie depuis son retour d'exil, il y a une quinzaine de jours, les rencontres avec les populations des grandes villes du pays. Si ce n'est pas une campagne électorale avant la lettre, Dieu que ça y ressemble ! Ainsi, l'ancien chef du gouvernement est devenu un candidat potentiel pour les prochaines présidentielles. Mais, frappé d'une condamnation importante, il devra tout d'abord bénéficier d'une amnistie pour pouvoir se porter candidat à une élection.

Quoi qu'il en soit, en revenant au pays le 13 octobre dernier, Tantely Andrianarivo pourra s'aligner sur la ligne du départ de la course aux élections présidentielles s'il arrive à bénéficier d'une amnistie. C'est que, pour le dépôt de sa candidature éventuelle aux présidentielles, il sera en conformité avec les dispositions de la prochaine Constitution. Celles-ci prévoient que tous les candidats à un scrutin électoral doivent résider en terre malgache pendant au moins six mois précédant le suffrage.

Tantely Andrianarivo se présente aujourd'hui comme un candidat en puissance aux élections présidentielles. Comme il apparaît comme une des principales victimes de l'ex-président Ravalomanana, d'aucuns estiment que l'heure est venue pour lui qui a perdu le pouvoir à la suite d'un mouvement populaire, de prendre sa revanche.

Mais, l'ancien chef du gouvernement traîne un boulet que ses détracteurs ne manqueront pas d'exploiter. Il s'agit de l'affaire des 2,8 millions de francs suisses (6,6 milliards d'ariary). Cette importante somme qui a été déposée dans une banque suisse, était à une époque soupçonnée et par le gouvernement de Marc Ravalomanana et par le gouvernement helvétique, comme de l'argent détourné des caisses de l'Etat malgache.

Au cours d'un récent entretien accordé à la chaîne privée de télévision *Ma TV* dont le script a été publié par *Ma-Laza*, Tantely Andrianarivo a fourni des détails concernant cette affaire. Ainsi, il a indiqué qu'il a gagné honnêtement ces millions de francs suisses. Et ce, contrairement aux rumeurs véhiculées par ses détracteurs selon lesquelles l'ancien locataire de Mahazoarivo avait encaissé cet argent à partir de trafic d'influence et de corruption.

Tantely Andrianarivo a expliqué que cet argent provient de ses opérations d'exportation de viande de bovin. «*Tout a commencé en 1991 à l'époque où je n'avais encore aucune fonction au sein de*

l'Etat. J'ai acheté une part de la dette que quelques banques privées étrangères devaient à la Banque Centrale de Madagascar. En effet, lorsque cette dette a été convertie en Franc malgache, la Banque centrale a gagné quelques francs supplémentaires par rapport à la somme qu'elle avait prêtée. Elle a donc mis ce «bénéfice» en vente, ce qui représentait environ 35% de la transaction. Je les ai achetés et les ai investis dans l'exportation de viande de bovin durant six ans, jusqu'en 1996, c'est-à-dire avant que je n'occupe les fonctions de Premier ministre au sein du régime de l'Amiral Didier Ratsiraka», a-t-il déclaré.

L'ancien premier ministre de poursuivre qu'une fois arrivé au pouvoir, l'équipe de l'ancien Président Marc Ravalomanana avait tenté de l'épingler sur cette affaire de 2,8 millions de francs suisses. «*Le régime du Président Marc Ravalomanana, a t-il révélé, a mené une enquête sur cette affaire pendant quatre ans. En collaboration avec la Justice helvétique, il a mené des recherches sur mes comptes auprès des banques de Londres, de Genève, de Paris et d'Antananarivo sans trouver aucun indice permettant de prouver que j'avais gagné cet argent de façon malhonnête. Finalement, le Président suisse en personne a adressé une lettre au Premier ministre Charles Rabemananjara indiquant que les perquisitions menées auprès de ces quatre banques n'ont pas corroboré la thèse de trafic d'influence ou de corruption que j'aurais entrepris pour gagner mon argent*».

En outre, Tantely Andrianarivo de marteler que le Président suisse a même mentionné dans sa lettre que son gouvernement ne peut faire aucune ingérence dans l'affaire en vue de modifier les résultats de l'enquête.

Ces explications permettront-elles de faire cesser la suspicion engendrée par cet important dépôt ? Il est trop tôt pour le savoir ! Toujours est-il que les critiques ne manquent pas pour fustiger le fait qu'il est anormal que l'ancien premier ministre ait eu des comptes personnels en devises auprès d'une banque à l'étranger alors que ses compatriotes, résidant à Madagascar, n'étaient pas légalement autorisés à en avoir. A moins que Tantely Andrianarivo jouisse de la double nationalité. Dans ce cas, il a la possibilité d'avoir des comptes bancaires n'importe où dans le monde, en tant que Français.

Agé de 56 ans, Tantely Andrianarivo est originaire d'Ambositra, une ville de la région du betsileo. Ancien étudiant de l'École polytechnique de Paris et diplômé d'institut supérieur américain de l'Université de Stamford, il a exercé les fonctions de ministre d'Etat à l'Industrie, l'Energie et aux Mines pendant le premier mandat de Ratsiraka, sous la Seconde République. Après la victoire de celui-ci à l'élection présidentielle de 1996, Andrianarivo devient ministre d'Etat en charge de l'Economie et des Finances dans le nouveau gouvernement de Pascal Rakotomavo, nommé le 27 février 1997. Suite aux élections législatives en mai 1998, il est nommé premier ministre par Ratsiraka le 23 juillet de la même année en remplacement de Rakotomavo. Il restera à son poste jusqu'au 27 mai 2002.

Pris dans la tourmente de la crise politique opposant Marc Ravalomanana et Didier Ratsiraka, laquelle contraignit ce dernier à l'exil, Andrianarivo décrète l'état d'urgence imposé par Ratsiraka, Ravalomanana s'autoproclamant président le 22 février. Les mois d'après, les deux gouvernements rivaux luttent pour le contrôle de l'île. Le 27 mai 2002, les forces armées de Ravalomanana attaquent la résidence du premier ministre à Mahazoarivo - le dernier bâtiment officiel de la capitale sous contrôle du gouvernement Ratsiraka - et s'empare d'Andrianarivo ; alors premier ministre de Ravalomanana, Jacques Sylla, s'installe dans la résidence.

Le procès d'Andrianarivo débute le 22 décembre 2003 et le 24, il est reconnu coupable de détournement de fonds et d'usurpation de pouvoir et est condamné à douze ans de travaux forcés. Il doit aussi versé 42 milliards de francs malgaches, en remboursement des fonds détournés et dommages. Andrianarivo se défendit, en s'appuyant sur le fait que malgré la nomination de Sylla au poste de premier ministre par Ravalomanana, il restait officiellement le premier ministre de Madagascar jusqu'au 27 mai 2002, car il n'avait jamais été démis de ses fonctions par décret.

En prison, la santé de l'ancien chef du gouvernement était déclinante. Aussi, l'ancien Président Ravalomanana a-t-il révélé dans son discours de fin d'année de 2003 que Tantely Andrianarivo avait été autorisé à recevoir un traitement médical à l'étranger. Parti pour se soigner en France, il y restera en exil pendant sept ans.

Depuis son retour au pays, Tantely Andrianarivo affiche une vitalité indiquant qu'il n'a plus de problème de santé. Si l'on en croit la presse locale, l'homme politique aurait en outre « *mûri* ». Il serait, semble-t-il, « *plus posé* » et « *plus attentif* ». Bref, il aurait des qualités dignes d'un bon présidentiable !

Pour *La Gazette de la Grande Ile*, de tous les candidats potentiels à la prochaine élection présidentielle, Tantely Andrianarivo reste celui qui a les moyens financiers de concourir, car il dispose dans une banque helvétique d'une somme de 2,8 millions de francs suisses (environ 33 milliards de nos francs, sans les intérêts reçus depuis). « *Qui sait si ces 2,8 millions de francs suisses ne sont qu'une partie de ses avoirs à l'étranger?* » se demande le quotidien.

Source : http://www.mada.pro/magazine_andrianarivo.html